



1<sup>er</sup> juillet 2015

## VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU PORT DE LYON, GERE PAR CNR, AUTOUR DE LA NOUVELLE FILIERE HYDROGENE VERT DEVELOPPEE EN RHONE-ALPES

Dans le cadre de son déplacement au sommet mondial Climat & Territoires, François Hollande s'est rendu ce jour au Port de Lyon de CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) pour rencontrer en lien avec la Métropole de Lyon tous les acteurs rhônalpins de la filière hydrogène vert. Une station de recharge en hydrogène pour véhicules électriques, installée cette année, a été présentée au Président de la République. Outil de la transition énergétique française et de la lutte contre le réchauffement climatique, l'énergie hydrogène issue d'électricité 100% renouvelable est une voie d'avenir permettant de stocker et valoriser les EnR, tout en développant un carburant renouvelable pour véhicules de flottes ou particuliers mais aussi pour les transports (logistique urbaine zéro émission). Premier producteur français d'électricité verte, CNR participe à structurer la filière, en tant que laboratoire des énergies du futur, et accompagne les territoires dans leurs enjeux environnementaux.

Le Président de la République, accompagné de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de Michel Delpuech, Préfet de Région et de Bruno Lechevin, Président de l'ADEME ont été accueillis par Gérard Collomb, Sénateur, Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Pierre-René Lemas, Directeur Général du groupe Caisse des Dépôts, Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR et Isabelle Kocher, Directeur général délégué d'ENGIE.

### Un engagement fort en faveur de la mobilité électrique durable

CNR se positionne depuis plusieurs années déjà sur le champ de la mobilité électrique durable, en fournissant par son offre Move in Pure une **électricité 100% renouvelable issue de sa production hydroélectrique sur le Rhône**. Les plus grands constructeurs de véhicules électriques (Renault, Nissan, BMW) et le Groupe Bolloré pour son service de véhicules en auto-partage dans la métropole de Lyon et à Bordeaux ont recours à cette offre. La flotte de véhicules électriques de la Métropole de Lyon est, quant à elle, rechargée à distance par CNR.

*cnr.tm.fr*

### CONTACTS PRESSE

Sylvain Colas, Directeur de la Communication – 06 08 23 56 60 / [s.colas@cnr.tm.fr](mailto:s.colas@cnr.tm.fr)

Marie-Cécile Grisard, Responsable Marque et Médias – 06 84 21 17 38 / [m.grisard@cnr.tm.fr](mailto:m.grisard@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](http://www.twitter.com/CNR_Officiel)



CNR investit également pour équiper le territoire en infrastructures de recharge sur le domaine public, levier nécessaire pour le développement des véhicules électriques. Elle déploie un **corridor électrique du Léman à la Méditerranée**, en étroite concertation avec les collectivités territoriales : une trentaine de stations de recharge rapide, ouvertes à tous les utilisateurs et distantes de moins de 30 km, mailleront la Vallée du Rhône d'ici fin 2016.

En accompagnant la mobilité électrique-hydrogène, CNR veut aller plus loin pour développer des territoires durables, dotés de modes de transport favorisant la réduction des émissions de GES. Elle a d'ailleurs pris, parmi 9 engagements pour la transition énergétique, celui d'**encourager la mobilité alternative par un processus continu d'innovation**.

## **L'hydrogène vert, une voie d'avenir pour les énergies renouvelables et la transition énergétique**

Grâce à l'énergie hydrogène, qui confère une autonomie plus importante aux véhicules électriques, une **nouvelle logistique terrestre et fluviale zéro émission** émerge. Et avec elle, une **chaîne de valeur innovante autour de la production, du stockage et de la recharge en hydrogène vert**. A la clé, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui seront créés d'ici 2 ans et une prévision de 50% du chiffre d'affaires réalisé à l'export, positionnant la filière hydrogène et piles à combustible comme un vecteur de croissance nationale.

La région Rhône-Alpes fait figure de pionnière en la matière en regroupant 80% des acteurs de cette nouvelle filière industrielle.

**Deux projets expérimentaux sont d'ores et déjà lancés**, auxquels CNR participe pour la fourniture d'électricité 100% renouvelable :

- **Hyway, plus grand démonstrateur national de mobilité hydrogène**, vise à exploiter en Rhône-Alpes une cinquantaine de véhicules utilitaires Renault (Kangoo ZE) équipés d'une source d'énergie complémentaire : une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène. Cela leur permet de parcourir 300 km par jour en conditions d'exploitation urbaine intensive. Une station de recharge a été installée en mars 2015 au Port de Lyon. Dans une seconde phase, la production d'hydrogène se fera sur site par la mise en œuvre d'un électrolyseur alimenté en électricité d'origine 100% renouvelable. Cette future station sera implantée en concertation avec la Métropole de Lyon.
- **La déchèterie fluviale motorisée à l'hydrogène**, première expérience en France, veut rapprocher les habitants en milieu urbain dense du service déchèterie tout en privilégiant un mode de fonctionnement sobre en énergie, par la voie d'eau et une motorisation électrique-hydrogène du pousseur de la barge.

Flexible, modulable, stockable, l'hydrogène est une voie d'avenir pour les énergies renouvelables en permettant de les **stocker en masse sous forme de gaz et de développer un réseau de recharge en hydrogène carburant**.



## ***Qu'est-ce que l'hydrogène vert ?***

C'est un gaz 100% vert produit à partir d'électricité renouvelable par un processus d'électrolyse de l'eau : dans ce processus, une molécule d'eau ( $H_2O$ ) est séparée en hydrogène ( $H_2$ ) et en oxygène ( $O_2$ ) grâce à de l'électricité provenant de ressources renouvelables telles que les centrales hydroélectriques, les parcs éoliens ou photovoltaïques. Appliquée à la mobilité, l'intégration de l'hydrogène à la chaîne de traction électrique permet d'accroître l'autonomie et de diminuer le temps de recharge des véhicules électriques.

## ***Chiffres-clés***

1 kg  $H_2$  = 100 km d'autonomie pour un véhicule léger

1 kg  $H_2$  = 33,3 kWh, soit 3 fois plus que les combustibles conventionnel